



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION TASS2T

Vendredi 25 avril 2025

RAPPORT MORAL

(Période janvier à décembre 2024)

1. Rapport moral

L'association TASS2T a été créée le 28 mai 2018 et prolonge l'activité du collectif TASS2T créé en 2015. Notre ligne directrice reste de ne pas aider ponctuellement et anonymement de nombreuses personnes, mais plutôt de nous centrer sur quelques personnes et de les accompagner jusqu'à leur intégration - qui peut prendre plusieurs années - et ainsi devenir pour elles une «personne» fiable et de confiance.

Je voudrais, pour commencer ce rapport, remercier les bénévoles qui agissent pour TASS2T car tout au long de l'année 2024, comme en 2023, TASS2T a pu continuer à fonctionner normalement.

La famille A a confirmé en 2024, son autonomie financière en «mode normal». Le père de famille a obtenu un CDI et règle le montant de son HLM sans l'aide de TASS2T. Nous avons toutefois conservé des moyens pour pouvoir faire face à des aléas éventuels. Les 2 autres familles continuent à avoir des activités rétribuées ponctuelles donc des revenus aléatoires et utilisent le support d'associations caritatives pour la partie alimentaire.

Nous avons continué en 2024 à faire confiance à nos donateurs qui nous ont accompagnés tout au long de l'année et, pour certains qui le pouvaient, répondu à notre sollicitation d'augmenter leur don pour nous permettre de faire face à l'inflation et en particulier celui de l'énergie.

2. Rapport d'activité

a. Activité interne

Nous avons eu 8 réunions de bureau en 2024 dont très peu en présentiel: le 8/01, en présentiel le 25/01 pour préparer la soirée concert du 9/03, le 27/02 pour faire le bilan du concert et préparer l'AG du 9/04, le 07/05, le 4/06 pour préparer l'été, le 24/09 afin de faire le bilan de la rentrée, le 30/10, le 25/11 réunion de préparation de la fête de fin d'année qui a eu lieu le 29/12.

Beaucoup d'échanges ont été réalisés à distance par courriel et téléphone, la nécessaire présence, souvent hebdomadaire, auprès des familles ont fortement impacté nos capacités d'échanges en présentiel.

L'année 2024 a confirmé la tendance de 2023, c'est-à-dire une autonomie renforcée pour 2 familles et des difficultés pour la 3eme. Il nous faudra en 2025 adapter notre organisation pour remettre cette dernière sur le chemin de l'intégration.

Le contexte politique de stigmatisation des étrangers, hélas toujours présent, amplifié parfois par des médias pas toujours honnêtes, reste une préoccupation pour TASS2T qui se doit de maintenir l'espoir des familles de vivre normalement en France.

L'inscription auprès des organisations caritatives (pour la nourriture), les rencontres avec les Maisons Des Solidarités (pour les aides sociales), les échanges avec la préfecture, les enseignants des enfants, les juristes du secours catholique, la Case de santé ont fait partie des activités 2024.

b. Activités externes concernant les personnes soutenues

- Famille S: Les deux enfants ont poursuivi leur scolarité à la rentrée 2024-2025 à proximité de leur domicile. Un soutien scolaire leur permet d'améliorer leurs résultats. Les cours de Français suivis par la mère de famille pendant 2 ans lui permettent désormais de faire face, à l'oral et à l'écrit, aux sollicitations administratives. Le père de famille s'est en partie remis de son problème médical sérieux de 2023 mais n'a pas trouvé d'activité professionnelle permanente. Le foyer s'appuie donc sur des activités partielles de la mère de famille et d'autres ponctuelles du père.
- Famille H : Les deux enfants ont poursuivi leur scolarité à la rentrée 2024-2025 à proximité de leur domicile. Les 2 enfants ont des difficultés à suivre les cours malgré le soutien scolaire. Les 2 parents qui avaient un CDI obtenu après un stage à pôle emploi ont perdu celui-ci par «négligence». Le père de famille a obtenu le statut de travailleur handicapé et perçoit donc l'indemnité associée, mais n'a pas trouvé de nouveau CDI. La mère de famille n'a pas d'emploi. Le niveau de français des 2 parents reste faible, ce qui rend difficile leur intégration. Le foyer s'appuie donc sur des activités partielles du père et sur son indemnité d'adulte handicapé.
- La famille A est autonome: Les quatre enfants ont respectivement intégré en 2024 lycée, collège, primaire et maternelle sans problème. La famille a entrepris des démarches de naturalisation et la mère de famille a obtenu son permis de conduire. Le père de famille, devenu salarié du comité régional Occitanie de lutte, a obtenu plusieurs succès en tant qu'organisateur de compétitions régionales et parfois européennes mais aussi en tant qu'entraîneur par la réussite des jeunes qu'il prépare à ces compétitions. Nous espérons que sa notoriété désormais nationale lui permettra d'atteindre des postes qu'il mérite et surtout faire face aux besoins de sa grande famille.

- Les familles M. et Z. sont restés en 2024 dans le périmètre de TASS2T et nous maintenons notre veille, pour apporter notre aide à la demande. TASS2T continue de prendre en charge un abonnement de téléphone mobile pour la famille M.

Nous avons pu le 29 décembre poursuivre la tradition de fête de fin d'année (avec bien sûr des cadeaux pour les enfants et aussi pour toute la famille) qui a regroupé les 3 familles principales et les bénévoles de TASS2T.

Nous n'avons hélas pas encore réussi à mettre en œuvre toutes les possibilités de l'association et en particulier celles de faire réaliser des travaux « rémunérés » dans le cadre légal d'un échange de service, pour améliorer le cadre financier contraint de notre toute petite association et aussi aider les familles. Assumer les charges, même limitées, que représentent deux appartements reste pour TASS2T à la limite de ses possibilités et il nous faut être vigilants pour respecter nos engagements, vis à vis des propriétaires et familles aidées. Nous avons amélioré en 2024 notre communication en adhérant à HelloAsso et également en bénéficiant d'un concert solidaire organisé par un orchestre de Colomiers. Nous avons pu expliquer ce que fait TASS2T et distribuer des flyers aux 250 personnes présentes. Outre la belle rencontre avec des musiciens pratiquant l'entraide, les revenus de ce concert ainsi que la recette de la petite restauration (animée par 7 bénévoles de TASS2T et de nombreux amis) ont rapporté à TASS2T un petit coussin financier bienvenu.

Je voudrais enfin, pour conclure mon rapport, remercier à nouveau toutes celles et ceux qui par leur disponibilité et leur présence régulière auprès des familles soutenues contribuent à rompre l'isolement et le repli sur elles-mêmes de celles-ci, et démontrent ainsi que la solidarité n'est pas qu'un mot. Maintenir le moral de ces familles est une nécessité dans le (trop) long parcours d'intégration actuel, semé de nombreuses embûches.

Je n'oublie pas nos donateurs qui grâce à leur dons réguliers nous permettent d'agir et même de préparer un futur pour TASS2T.

Nous sommes petits mais nous agissons et je veux croire qu'en 2025, grâce à vous tous, nous pourrons continuer, dans de bonnes conditions, le soutien des familles dans leurs parcours.

Merci de votre attention

Le président de TASS2T

Jacques HOFFMANN